

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Selon votre situation actuelle, merci de COCHER :	Pièces à fournir :
<input type="checkbox"/> Vous êtes actuellement marié ou pacsé <input type="checkbox"/> Vous êtes actuellement parent isolé : célibataire, séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve) avant 2019 ou depuis 2019 <i>Indiquez la date de votre séparation :</i> ___/___/_____	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).
<input type="checkbox"/> Vous vivez actuellement en concubinage	Pour vous et votre concubin(e) : (Obligatoire même s'il/elle n'a pas de lien de parenté avec l'enfant.) <input type="checkbox"/> Copie de chaque avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 (revenus du couple) OU <input type="checkbox"/> Copie de chaque déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).
<input type="checkbox"/> En 2020 , votre situation <u>familiale</u> a récemment changé (cas de décès, divorce ou séparation <u>exclusivement</u>) <i>Indiquez la date de votre séparation :</i> ___/___/_____	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr). <p style="text-align: center;"><u>+ Fournir en plus, impérativement :</u></p> <input type="checkbox"/> Attestation récente de paiement de la CAF. <input type="checkbox"/> En cas de décès : Acte de décès. <input type="checkbox"/> En cas de séparation / divorce : Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.
<input type="checkbox"/> L'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figure pas sur votre avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr). <p style="text-align: center;"><u>+ Fournir en plus, impérativement :</u></p> <input type="checkbox"/> Attestation récente de paiement de la CAF. <input type="checkbox"/> Justificatif du changement de résidence de l'enfant (décision de justice ou attestation sur l'honneur signée des deux parents, précisant la date du changement et les modalités de garde des enfants).
<input type="checkbox"/> Votre demande concerne un enfant dont vous avez actuellement la tutelle	<input type="checkbox"/> Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU <input type="checkbox"/> Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr). <p style="text-align: center;"><u>+ Fournir en plus, impérativement :</u></p> <input type="checkbox"/> Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille.